



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER/CHAUFFEUR (TEMPS PARTIEL)

Sous la supervision du contremaître, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes:

Responsabilités et principales tâches :

- Exécuter les travaux reliés au réseau d'aqueduc, réseau routier (voirie, déneigement), réseau d'égout (pluvial, sanitaire et unitaire) et à la signalisation routière;
- Effectuer l'inspection générale des équipements, véhicules et outils;
- Voir à compléter les rapports requis par le programme d'entretien préventif de la machinerie et les rapports d'accident et d'incident lorsque requis;
- À moins de situations exceptionnelles, s'entretenir avec son supérieur immédiat à chaque début et à la fin de chaque journée;
- Effectuer une diversité de tâches manuelles de nature diverse liées aux équipements, terrains et bâtiments de la municipalité ;
- Répondre rapidement aux situations d'urgence ;
- L'employé est appelé à exécuter toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat;
- Voir à informer son supérieur immédiat de toute anomalie pouvant affecter le bon déroulement des opérations;
- Être conciliant dans toutes situations envers différents intervenants et commettants du conseil municipal.

IMPORTANT : Cette description de fonctions reflète les éléments généraux du travail à réaliser et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Aptitudes et compétences requises :

- Posséder un diplôme d'études secondaire ou une expérience équivalente;
- Posséder une carte de sécurité sur les chantiers de construction;
- Connaissances de base d'un réseau d'aqueduc, de la sécurité routière;
- Connaissances de base en menuiserie, de la soudure à l'étain et de la plomberie;
- Posséder de bonnes habiletés manuelles;
- Posséder son permis de conduire valide pour la classe 3;
- Disponible, esprit d'équipe, honnête, dynamique;
- Avoir de l'initiative, ponctuel, loyal, diplomate;
- Être orienté vers la satisfaction des citoyens, la qualité du travail et l'efficacité des services offerts;
- Faire preuve de jugement, être proactif;

Conditions d'emploi :

- La rémunération offerte sera établie en fonction de la formation et de l'expérience du candidat retenu;
- Horaire variable pour un total d'environ 1 100 heures/année;

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de monsieur Stéphane Bourassa, au plus tard le 16 janvier 2025, 16 h 00 par courriel s.bourassa@saint-narcisse.com

Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse par écrit.

La municipalité de Saint-Narcisse souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.